 Direction Générale de l'Administration

\_\_\_\_\_

**Direction de la sécurité diplomatique**

\_\_\_\_\_

Mission de la Valise Diplomatique

**CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE**

**(CRT)**

**Accord-cadre relatif aux prestations d’enlèvement, de livraison, de restitution, de réception, de conditionnement, d’emballage ou stockage pour le Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères (MEAE)**

**MEAE\_25017\_DSD**

**Généralités**

L’offre technique doit prendre en compte l’ensemble des documents du dossier de consultation. Elle permet à la personne publique d’apprécier la capacité du candidat à répondre aux objectifs de l’accord-cadre.

L’offre technique doit respecter les indications fournies ci-après et notamment l'ordre indiqué dans le présent cadre de réponse technique.

Le candidat développe au moins les points détaillés dans le présent CRT. Il peut enrichir sa réponse de toute information qu’il estime nécessaire permettre une meilleure appréciation des renseignements fournis.

**L’ensemble des éléments contenus dans le CRT sont contractuels et exécutoires.**

Il doit démontrer l’adéquation de sa proposition au contexte de la mission de la valise diplomatique et aux résultats attendus et non une présentation du savoir-faire général de l'entreprise. De plus, la personne publique veillera particulièrement à valoriser les offres abordant les différents aspects de manière complète et présentant des solutions concrètes et opérationnelles.

**CRITERE 1 – valeur technique de la prestation – 55 POINTs**

**SOUS- CRITERE 1 – Qualité, sécurité physique des locaux, propositions d’aménagements intérieurs ET EXECUTION GENERALE DES PRESTATIONS – 30 points**

Le candidat **rédige une note relative aux engagements** sur la qualité des prestations et les garanties apportées en termes de délai.

Il assure que les conditions de stockage seront optimales pour assurer la bonne conservation ainsi que la bonne sécurité du matériel.

Le candidat indique le lieu de stockage prévu proposé pour l’exécution de l’accord-cadreainsi que les moyens mis en place afin de préserver la sécurité des locaux.

**SOUS- CRITERE 2 – OUTILS INFORMATIQUES ET GESTION DES FLUX – 15 points**

Le candidat présente le type de rapport d’activité et les différents outils proposés à la personne publique pour le suivi d’exécution et la performance de l’accord-cadre.

Le candidat présente l’outil accessible à la personne publique permettant de vérifier en temps réel les entrées et sorties du jour ainsi que le matériel stocké.

Le candidat fournit des captures d’écran de l’outil.

**SOUS- CRITERE 3 – ORGANISATION DE L’EQUIPE DEDIEE – 10 POINTS**

Le candidat présente l’équipe dédiée à l’exécution de l’accord-cadre, ainsi que la gestion des remplacements prévue.

Il présente le plan de formation personnalisé, les types de formation et le nombre minimum de jours de formation par agent et par an.

**CRITERE 2 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE - 10 points**

Le candidat présente les actions prévues pour limiter ses impacts en termes d’émission de gaz à effets de serre, tant bien au niveau du stockage qu’au niveau de ses navettes.

Le candidatprésente également ses engagementsen matière d’insertion sociale dans le cadre de l’exécution de l’accord-cadre, en précisant le volume d’heures annuel, le nombre de bénéficiaires et les actions mises en place.